



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Hébergements et emplacements camping

www.camping-bassin-d-arcachon.com
 mail : reservation.coghardi@gmail.com
 téléphone : 05 56 82 01 80
 Camping Coq Hardi
 3 avenue de la république
 33138 LANTON



1. REGLEMENT DE LA LOCATION

Toute location est nominative et ne peut, en aucun cas être cédée ou sous-louée. La location ne devient définitive qu'avec notre accord et après réception d'un acompte de 30% du montant du séjour.

Le paiement s'effectuera par chèque bancaire à l'ordre du Camping Coq Hardi, virement bancaire ou chèques vacances (ANCV uniquement) :

- Séjours VACAF : Les personnes bénéficiaires de l'AVF devront communiquer leur numéro d'allocataire au moment de la réservation. Aucun séjour ne sera accepté en dehors des vacances scolaires pour les familles avec des enfants en âge d'être scolarisés. Le montant de l'aide est payé par VACAF après le séjour. Seuls les bénéficiaires figurant sur la fiche de l'allocataire en ligne seront concernés par l'aide. Si VACAF refuse de verser l'aide initialement annoncée pour un séjour après la facturation de celui-ci quel qu'en soit le motif, le camping se réserve le droit de facturer ce solde à la famille concernée.

- Chèques vacances : nous acceptons comme paiement les chèques vacances de L'ANCV en cours de validité. Les expédier par lettre recommandée sans les agraffer. En cas de remboursement d'acompte payé par chèques vacances, nous retiendrons 1% correspondant à la commission ANCV.

1.1 Les Hébergements

Les forfaits comprennent l'eau, le gaz, l'électricité, l'emplacement, une voiture, ainsi que les prestations suivantes : jeux d'enfants, piscine, ping-pong, animations (dont certaines sont avec participation financière).

Le solde de votre séjour doit être payé 30 jours avant votre arrivée.

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou départ anticipé.

Caution exigée à l'arrivée : 300€ pour le respect de l'hébergement dont 100 pour le respect de la propreté. Caution payable en empreinte carte bancaire. Elle sera restituée selon l'état évalué par la direction (rangement, propreté, casse...) sous sept jours.

Un inventaire détaillé est présent dans chaque hébergement, et vous sera également remis à votre arrivée : le vacancier doit le rapporter à l'accueil une fois celui-ci vérifié, signé (mentionner tout objet manquant ou cassé) dans les 24 heures de son arrivée. Ce délai passé, nous considérons qu'il en sera de votre responsabilité si il y a du matériel cassé ou manquant ainsi que la propreté de l'hébergement.

Le ménage doit être fait le matin du départ : vaisselle lavée et rangée, sol lavé, sanitaires et toilettes propres, réfrigérateur propre et dégivré, poubelle vidée et propre.

1.2 En emplacement nu camping

Les forfaits comprennent l'emplacement nu, une voiture, ainsi que les prestations suivantes : jeux d'enfants, piscine, ping-pong, animations (dont certaines sont avec participation financière).

Le solde du séjour est payable le jour de votre arrivée au camping.

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou départ anticipé.

Caution exigée à l'arrivée : 20€ pour le badge d'entrée et 50€ pour le respect de la propreté de votre emplacement.

L'emplacement doit être rendu dans le même état de propreté que vous l'avez trouvé.

2. LE SEJOUR

En l'absence d'écrit de la part du client précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'emplacement devient disponible 24h après la date d'arrivée prévue par le contrat de location, et le paiement intégral des prestations demeure exigé. Nous ne pouvons en aucun cas être responsables des pertes ou vols d'objets personnels, blessure ou dommages pouvant survenir aux vacanciers ou leurs biens pendant le séjour. Tout locataire doit se charger de faire respecter les prescriptions du règlement intérieur du camping aux personnes résidant avec lui et sous sa responsabilité, ainsi que pour les visiteurs dont le gérant aura connaissance au préalable.

Les accès aux jeux pour enfants et à la piscine sont soumis à la surveillance des parents pour les enfants de moins de 16ans.

2.1 En Hébergement

Les locations se font par semaines entières, du samedi au samedi, durant la période de haute saison (juillet-août). En dehors de cette période, la

location peut être prise indifféremment dans la semaine et peut être de durée variable (2 nuits minimum).

Les arrivées dans les locatifs ont lieu entre 16h et 20h et doivent être libérés PROPRES impérativement entre 8h et 11h. En Haute saison (juillet/août) et pour les groupes, un rendez-vous pour l'état des lieux de sortie doit être pris obligatoirement le jour de votre arrivée.

Le ménage de votre logement est à votre charge. Il doit être remis dans un état de propreté identique à celui que vous avez trouvé en arrivant. Si tel n'est pas le cas la caution propreté de 100€ vous sera retenue.

2.2 En emplacement nu camping

Les dates d'arrivée de la location d'emplacement de camping peuvent se faire tous les jours de la semaine et être de durée variable.

Les emplacements camping sont disponibles à partir de 13h30 le jour de votre arrivée et doivent être libérés avant 12h le jour du départ. Ces dates sont celles prévues lors de la réservation.

3. ANIMAUX

Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories sont strictement interdits. Les animaux sont obligatoirement tenus en laisse et vaccinés (vous munir du carnet de vaccination). Par mesure d'hygiène, il leur est strictement interdit de grimper sur les banquettes, lits et couvertures. Veillez à prévoir leur couchage.

Ils ne doivent en aucun cas rester seuls au camping. Une visite de l'hébergement pourrait être faite à tout moment.

4. ANNULATION

En cas d'annulation, seuls les écrits par mail seront retenus. L'annulation ne sera validée qu'à réception par le client de notre confirmation écrite par retour de mail. En aucun cas les messages téléphoniques ne seront pris en compte.

Ci-dessous le tableau récapitulatif des différents cas de figures relatifs à l'annulation d'un séjour :

Quel que soit le motif de l'annulation	Plus de 30 jours avant l'arrivée	Moins de 30 jours avant l'arrivée	Pendant le séjour
Sans justificatif	-Frais de dossier dûs -Acompte (30% du montant du séjour) dûs	-Frais de dossier et acompte dûs -Totalité du séjour dûe	-Frais de dossier dûs -Totalité du séjour dûe
Avec Justificatif	-Frais de dossier dûs -Acompte (30% du montant du séjour) remboursé	-Frais de dossier et acompte dûs -70 % du séjour remboursé	-Frais de dossier dûs -Totalité du séjour dûe

Nous attirons votre attention sur le fait qu'en cas d'annulation d'un séjour sans justificatifs, le versement de l'acompte (30% du montant du séjour prévu initialement) sera conservé si l'annulation survient plus de 30 jours avant le début du séjour, et la totalité du séjour sera dûe si l'annulation survient moins de 30 jours avant le début du séjour.

Toute modification dans votre réservation doit être immédiatement signalée (nombre de personne, voiture, animaux). Votre réservation implique le respect du règlement intérieur du camping. L'assurance responsabilité civile est obligatoire, vous munir d'une attestation.

5. MEDIATEUR

Conformément aux dispositions de l'article L 612-1 du code de la consommation, tout client du terrain de camping a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'opposerait à l'exploitant du terrain.

Les coordonnées du médiateur de la consommation que le client peut saisir, sont les suivantes :

- Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris
- Saisine par mail : cmapp@cmapp.fr
- Saisine par voie postale : 39 avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS